

## 150 maires s'informent sur l'APA au Conseil Départemental



150 maires s'informent sur l'APA au Conseil Départemental

Lundi 5 décembre en début de soirée Gisèle Biémouret, Première vice-présidente du Département, accueillait dans l'hémicycle du Conseil Départemental quelques 150 élus pour leur présenter les nouveaux contours de l'APA à la suite du vote de la Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.

« En tant qu'élus, nous sommes confrontés aux attentes, aux besoins et parfois même aux angoisses des familles. Nous voulons ici rappeler le rôle joué par le Département et apporter un maximum de réponses aux questionnements liés aux moyens mis en œuvre pour la gérontologie », expose Gisèle Biémouret. Car il s'agissait pour l'occasion d'apporter des réponses en développant cinq thèmes essentiels, ceux de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), la téléassistance, les maisons départementales des solidarités, Gers solidaire, et le numéro vert social.

Gisèle Biémouret rappela que « les questions qui concernent les personnes âgées sont importantes pour le département du Gers. Pour s'en convaincre, précise-t-elle, il suffit de consulter les budgets qui leur sont dédiés : le Conseil départemental verse chaque année 22,5 millions d'euros à 4 500 personnes bénéficiaires l'APA. Cela représente 1,3 millions heures d'aide à domicile tous les ans, soit pratiquement 800 emplois ».

Ce qui amène la vice-présidente du département à souligner que « Nos aînés constituent une ressource. L'action sociale est un investissement. En permettant de financer davantage d'heures à domicile, la revalorisation de l'APA contribuera à améliorer le quotidien des personnes âgées mais aussi à soutenir l'emploi dans le secteur de l'aide à domicile. Nous verrons aussi à travers l'exemple de la téléassistance les moyens mis en œuvre pour rester en permanence en contact avec chacun ».

### Des chiffres

En 2060, un tiers des Français aura plus de 60 ans et les personnes âgées de plus de 85 ans seront près de 5 millions. Le Gers est concerné par ce défi de « la révolution de l'âge ». Les seniors sont nombreux : près d'un Gersois sur trois a 60 ans - contre 24% en France - et 13% ont 75 ou plus - contre 9% en France.

Le Gers a mis en œuvre l'acte II de l'APA depuis le 1er juillet. La quasi-totalité des bénéficiaires – soit près de 4.500 personnes - profite d'une baisse de leur reste à charge et d'une revalorisation des plafonds. Cette mise en œuvre nous amène à un réexamen au cas par cas de chacun des plans d'aide.

Le Conseil départemental verse chaque année 22,5 millions d'euros à 4 500 personnes bénéficiaires l'APA. Cela représente 1,3 millions heures d'aide à domicile tous les ans, soit pratiquement 800 emplois ».



Gisèle Biémouret entourée de Charlette BOUÉ, Déléguée à l'Autonomie, et d'Alain Broseta, secrétaire général de l'association des maires du Gers.



Gisèle Biémouret lors de son intervention.



Les 150 élus dans l'hémicycle.